



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Verbandssekretariat
Secrétariat fédératif
Segretariato federativo

Villenstrasse 2
6005 Lucerne
tél. 041 367 21 21
fax 041 367 21 22
email mail@fsfp.org
www.fsfp.org

Monsieur Pierre MAUDET
Conseiller d'Etat DS
Case postale 3962
1211 GENEVE 3

Lucerne, le 21 mars 2013

Projet de révision de la LAPM

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous avons été approchés par nos membres du syndicat de la police municipale de la Ville de Genève concernant le projet de révision de la LAPM.

Il ressort des discussions, que les agents des polices municipales sont très majoritairement favorables à cette nouvelle loi, laquelle leur octroie davantage de prérogatives et rendent ainsi leur métier plus attrayant.

Cependant, les syndicats des agents souhaitent ardemment que des moyens appropriés leur soient accordés, en regard de leurs nouvelles missions.

Parmi ces souhaits, l'on retrouve l'accès au brevet fédéral de policier, l'armement et le traitement de la LETR.

Du point de vue de la FSFP, nous sommes d'avis que la visibilité policière en Suisse doit être augmentée de manière significative et nous saluons donc tout projet politique allant dans ce sens. Toutefois, nous ne souhaitons pas que des tâches de police soient transmises à du personnel ne bénéficiant pas du brevet fédéral de policiers et ne possédant pas l'entier des prérogatives et des compétences pouvant mener à bien leurs interventions jusqu' à leur terme. Selon nous, l'armement va donc de pair avec des prérogatives liées de près ou de loin au domaine des stupéfiants. Il en va de la sécurité de ces agents et d'une certaine cohérence dans l'intervention de toute personne représentant l'autorité de l'Etat, respectivement de la Ville ou de la Commune.

Il y a quelques temps, la CCDJP avait défini - dans le cadre du projet de police ferroviaire - que dès le moment où un corps est identifié comme "police", il doit être constitué de policiers, avec tout ce que cela implique (formation, brevet, armement, compétences). Dans cet esprit, il est nécessaire d'activer la Commission Paritaire de l'ISP pour examiner les possibilités d'une solution menant, avec des modules de formation, à l'examen du SEFRI pour l'obtention du brevet fédéral de policier pour les APM.



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Selon notre Fédération, il ne s'agit donc pas de sous-estimer l'importance de la démarche liée à cette nouvelle LAPM et une réflexion approfondie doit être faite sur les conséquences que peuvent engendrer ces nouvelles prérogatives, que ce soit en matière d'image que la personne en uniforme se doit de donner au citoyen ou en matière de sécurité personnelle que le collaborateur se doit d'attendre de son employeur.

En vous souhaitant bonne réception de nos réflexions, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos respectueuses salutations.

Meilleures salutations

Jean-Marc Widmer
Président FSFP
jm.widmer@fsp.org

Max Hofmann
Secrétaire général FSFP
m.hofmann@fsp.org

Copie:

M. Emmanuel DROZ, président SPMge